Chapitre III

PARTICIPATION AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
NOTE LIM	MINAIRE	29
Première	PARTIE. — CONDITIONS DANS LESQUELLES DES INVITATIONS À PARTICIPER	
	DÉBATS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES	
No	te	29
**A.		30
В.	Cas de représentants d'organes ou d'organes subsidiaires de l'ONU	30
C.		31
	1. Lorsque l'Etat Membre a appelé l'attention du Conseil de sécurité sur :	31
	a) Une question conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la	
	Charte	31
	**b) Dans le cas d'Etats Membres de l'ONU en tant que représentants	- 21
	d'organisations internationales autres que l'Organisation des	
	Nations Unies	34
	**c) Une question qui n'est ni un différend ni une situation	34
	2. Lorsque les intérêts d'un Etat Membre ont été considérés comme étant	34
	spécifiquement en cause	~ 1
The American	Specifiquement en cause	34
	a) Invitations à participer aux discussions sans droit de vote	34
	**b) Invitation à présenter des exposés écrits	53
D.	**3. Invitations refusées	53
ъ,	Cas d'Etats non membres et autres invitations	53
	The state of the same of the same of the charter than the same of	53
2 - 4 - 4 - 4 - 4 - 4	2. Invitations prévues à l'article 39 du règlement intérieur provisoire	- 53
	3. Invitations non prévues à l'Article 32 de la Charte ou à l'article 39 du	
	règlement intérieur provisoire	56
*	a) Limitées au point de l'ordre du jour	56
	b) Non limitées au point de l'ordre du jour	56
	**4. Invitations refusées	58
**Deuxièmi	e partie. — Etude des termes et dispositions de l'Article 32 de la	
CHAR	TE	58
Troisièmi	E PARTIE. — PROCÉDURE AYANT TRAIT À LA PARTICIPATION DE REPRÉSEN-	
TANT	S INVITÉS	
Not	te	58
**A.	Phase des débats durant laquelle les Etats Membres invités peuvent être	
	entendus	59
**B.	Durée de la participation	59
**C.	Limitations de procédure	59
	**1. Ordre dans lequel les représentants sont invités à prendre la parole	59
	**2. Dépôt de motions d'ordre par des représentants invités	59
	**3. Dépôt de propositions ou projets de résolution par des représentants	
	invités	59
**D.	Limitations touchant les questions que les représentants invités peuvent dis-	
	cuter	59
	**1. Adoption de l'ordre du jour	59
	**2. Envoi d'invitations	59
	**3. Renvoi à une date ultérieure de l'étude d'une question	59
	**4. Autres questions	59
**E.	Conséquences de l'envoi d'invitations	59

•

Ainsi qu'il a été indiqué précédemment dans le Répertoire, les Articles 31 et 32 de la Charte et les articles 37 et 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité prévoient que des invitations à participer aux débats du Conseil pourront être adressées aux Etats qui ne sont pas membres du Conseil dans les circonstances suivantes: a) lorsqu'un Etat Membre de l'ONU porte à l'attention du Conseil de sécurité un différend ou une situation conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte (art. 37 du règlement intérieur); b) lorsqu'un Etat Membre de l'ONU ou un Etat qui n'en est pas membre est partie à un différend (Art. 32 de la Charte); et c) lorsque les intérêts d'un État Membre de l'Organisation sont spécialement en cause (Art. 31 de la Charte et art. 37 du règlement intérieur). En outre, des membres du Secrétariat ou d'autres personnes peuvent être invités à fournir des informations ou à apporter une aide d'une autre nature (art. 39 du règlement intérieur). De ces quatre catégories de cas, seuls les cas de la deuxième catégorie emportent obligation pour le Conseil. Toutefois, comme auparavant, en adressant ses invitations, le Conseil n'a pas fait de distinction entre les plaintes ayant trait à un différend au sens de l'Article 32 de la Charte ou à une situation ou à une affaire n'ayant pas ce caractère.

La classification des renseignements relatifs à la participation aux délibérations du Conseil a pour but d'illustrer les diverses pratiques auxquelles le Conseil a eu recours, et elle est établie, dans la mesure du possible, d'après le texte des Articles 31 et 32 de la Charte et les articles 37 et 39 du règlement intérieur. Le volume du Répertoire relatif à la période 1946-1951 expose les raisons pour lesquelles une classification plus stricte est impossible; ces raisons tiennent essentiellement au fait que le Conseil adresse souvent ses invitations à participer à ses délibérations sans se prononcer sur les raisons desdites invitations.

Les renseignements pertinents figurent dans les première et troisième parties du présent chapitre. Il n'y a pas eu, au cours de la période considérée, de discussion portant sur les termes et les dispositions de l'Article 32. En conséquence, aucun cas n'est signalé dans la deuxième partie.

La première partie contient une note indiquant qu'au cours de la période considérée aucun débat n'a eu lieu concernant les raisons qui motiveraient l'invitation sauf en ce qui concerne le cas exposé au point 3 de la section D ci-après, relatif aux invitations non prévues aux Articles 31 et 32 de la Charte et à l'article 39 du règlement intérieur.

La troisième partie comporte une note indiquant que les limites fixées à la participation des représentants invités ont été rares au cours de la période considérée.

Première partie

CONDITIONS DANS LESQUELLES DES INVITATIONS À PARTICIPER AUX DÉBATS PEUVENT ÊTRE ADRESSÉES

NOTE

Cette première partie traite de tous les cas dans lesquels ont été émises devant le Conseil des propositions tendant à adresser une invitation à participer aux débats. Les diverses pratiques auxquelles le Conseil de sécurité a eu recours à cet effet sont groupées sous trois rubriques : cas de représentants d'organes subsidiaires ou d'autres organes de l'ONU¹ (section B); cas d'Etats Membres de l'ONU² (section C); autres invitations³ (section D).

Pendant la période considérée, aucun problème particulier ne s'est posé concernant des demandes d'invitation à participer aux travaux du Conseil. Les invitations adressées aux Etats Membres ayant soumis des questions au Conseil conformément au paragraphe 1 de l'Article 35, ainsi que les invitations adressées, en vertu de l'Article 31, aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour participer à la discussion d'une question quand leurs intérêts étaient spécifiquement mis en cause, ont été faites automa-

tiquement et n'ont pas donné lieu à discussion. De

telles demandes d'invitation sont adressées, au moyen d'une lettre, au Président du Conseil qui en fait alors

part au Conseil à l'occasion d'une réunion en propo-

tées sous forme de tableaux dans les sections C.1, a, et C.2, a. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique et des indications sont données sur : a) le point de l'ordre du jour; b) l'Etat invité; c) la demande d'invitation; et d) la décision du Conseil.

La section D.2 contient un tableau des invitations faites en vertu de l'article 39 du règlement intérieur. Toutes ces invitations ont été adressées expressément en vertu dudit article et sans donner lieu à discussion.

La section D.3 contient un tableau des invitations non prévues à l'Article 32 de la Charte ou à l'article 39 du règlement intérieur.

sant que, en l'absence d'objections, les invitations soient en conséquence adressées. Au cours de la période considérée, le nombre de telles invitations adressées en vertu de l'Article 31 de la Charte et de l'article 37 du règlement intérieur provisoire a considérablement augmenté par rapport aux périodes antérieures.

Les invitations de ces deux catégories sont présentées sous forme de tableaux dans les sections C.1. a.

¹ Voir le tableau de la section B.

² Voir tableaux C.1, a, et C.2, b.

³ Voir tableau D.2.

**A. — CAS DE PERSONNES INVITÉES À TITRE INDIVIDUEL

B. — CAS DE REPRÉSENTANTS D'ORGANES OU D'ORGANES SUBSIDIAIRES DE L'ONU

Pendant la période considérée, toutes les invitations adressées à des représentants d'organes ou d'organes subsidiaires de l'ONU ont été faites sans donner lieu à discussion. Les lettres de demande ont été lues par le Président du Conseil et consignées aux comptes rendus de séance. Elles n'ont pas été émises sous couvert de documents de la série S/. Elles sont indiquées ci-après sous forme de tableaux et elles sont présentées dans l'ordre chronologique et des indications sont données sur : 1) le point de l'ordre du jour; 2) l'organe ou l'organe subsidiaire invité; 3) la demande d'invitation; et 4) la décision du Conseil.

Question	Organes ou organes subsidiaires de l'ONU invités	Demandes d'invitation	Décision du Conseil
La situation en Namibie	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	1823° séance, 30 mai 1975
	,	H	1880° séance,
ayd falling hagain, of fortholour and a harmonian a distance against a second and a	And the second section of the second		27 janvier 1976
	Rapporteur du Comité spécial contre l'apartheid	Lettre du Rapporteur du Comité spé- cial contre l'apartheid	1881° séance, 27 janvier 1976
	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	1954° séance, 31 août 1976
and the second s		U	2082° séance,
And the second s	B. C.	n .	2087° séance, 29 septembre 1978
	Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui con- cerne l'application de la Déclara- ration sur l'octroi de l'indépen- dance aux pays et aux peuples coloniaux	Lettre du Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	n.
	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namible	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	2092° séance, 31 octobre 1978
	H	H	2103° séance, 4 décembre 1978
Plainte du Kenya concernant l'acte d'agression perpétré par l'Afrique du Sud contre l'Angola	Président du Comité spécial contre l'apartheid	Lettre du Président du Comité spécial contre l'apartheid	1901° séance, 29 mars 1976
	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	1902° séance, 29 mars 1976
Question de l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Président, Rapporteur et autres mem- bres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple pales- tinien	Lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	1924° séance, 9 juin 1976
	Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	<i>p</i>	2041° séance, 27 octobre 1977
	<i>n</i>	υ	2155° séance, 29 juin 1979
supplierance and the second	Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Lettre du Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	2160* séance, 27. juillet 1979
	Président et Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliéna- bles du peuple palestinien	Lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	2204° séance, 31 mars 1980
La situation en Afrique du Sud	Rapporteur du Comité spécial contre l'apartheid	Lettre du Rapporteur du Comité spé- cial contre l'apartheid	1929° séance, 18 juin 1976
Plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud	Président par intérim et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président par intérim du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	1944° séance, 27 juillet 1976
	Représentant du Comité spécial con- tre l'apartheid	Lettre du représentant du Comité spécial contre l'apartheid	1945° séance, 28 juillet 1976
Question de l'Afrique du Sud	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	1988° séance, 21 mars 1977

Question	Organes ou organes subsidiaires de l'ONU invités	Demandes d'invitation	Décision du Conseil
/	Président du Comité spécial contre l'apartheid	Lettre du Président du Comité spécial contre l'apartheid	2042 ^e séance, 28 octobre 1977
	ŋ	a	2053° séance, 9 décembre 1977
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	2078° séance, 6 mai 1978
	Président et délégation du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	u	2240° séance, 27 juin 1980
La situation dans les territoires ara- bes occupés	Vice-Président du Comité pour l'exer- cice des droits inaliénables du peu- ple palestinien	Lettre du Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliéna- bles du peuple palestinien	2123° séance, 9 mars 1979
	Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	2156° séance, 18 juillet 1979
	Président par intérim du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Lettre du Président par intérim du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	2199° séance, 22 février 1980
La situation au Moyen-Orient	Rapporteur du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	Lettre du Rapporteur du Comité pour pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	2236" séance, 26 juin 1980

^a Les questions figurant dans ce tableau correspondent aux questions inscrites à l'ordre du jour. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique selon la date de la première séance consacrée à leur examen. Si un point ou une subdivision de l'ordre du jour ont été repris aux séances suivantes, ils ne sont pas considérés comme des questions nouvelles et sont présentés groupés avec la question initiale.

C. — CAS D'ÉTATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1. Lorsque l'Etat Membre a appelé l'attention du Conseil de sécurité sur :

a) Une question conformément au paragraphe 1 de l'Article 35 de la Charte

Question	Etat invité	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Consell : invitations adressées ou renouvelées ^a
La situation à Chypre	Chypre	S/11625, Doc. off., 30° année, Suppl. janvmars 1975	1813° séance (1814°-1820° séances)
	Chypre	S/12387, Doc. off., 32 ^e année, Suppl. juillsept. 1977	2026° séance (2027°-2032° séan- ces)
	Chypre	\$/12918, Doc. off., 33° année, Suppl. oc1déc. 1978	2099e séance (2100e séance)
La situation en ce qui concerne le Sahara occidental	Espagne	\$\frac{11851}{1851}, Doc. off., 30° année, Suppl. octdéc. 1975	1849 ^e séance (1852 ^e -1854 ^e séances, y compris la 1853 ^e séance privée)
La situation au Moyen-Orient	Liban	\$\;\11892, Doc. off., 30° année, Suppl. octdéc. 1975	1859° séance (1860°-1862° séances)
	Egypte	S/11893, ibid.	n
	Liban	S/12606, Doc. off., 33° année, Suppl. janvmars 1978	2071° séance (2072°-2075° séan- ces)
	Israël	S/12607, ibid.	ø
	Liban	S/13356, Doc. off., 34° année, Suppl. avrjuin 1979	2146° séance (2147°-2149° séan- ces)
	Liban	\$\;\13516, ibid., Suppl. juillsept. 1979 et \$\;\13520, ibid.	2164° séance (2165° séance)
	Liban	S/13885, Doc. off., 35° année, Suppl. avrjuin 1980	2212° séance (2213°-2218° séances)
÷	Pakistan	S/13966, ibid.	2233° séance (2234°-2236°, 2238°- 2239°, 2241°-2242° séances)
	Pakistan	S/14084, ibid., Suppl. juillsept 1980	2245° séance
La situation à Timor	Portugal	S/11899, Doc: off., 30" année, Suppl. octdéc. 1975	1864º séance (1865º et 1967º-1869º séances)
Question soumise par l'Islande	Islande	S/11907, ibid.	1866° séance

La situation aux Comores	Comores	S/11953, Doc. off., 31° année, Suppl.	1886° séance (1887°-18
·	Guinée-Bissau	janvmars 1976 S/11959, ibid.	ces)
Communications de la France	Somalie	S/11969, ibid,	1889° séance
et de la Somalie concernant l'incident du 4 février 1976	and the second s		
			and the second s
Demande du Mozambique conformément à l'Article 50 de la Charte	Mozambique	S/12009, ibid.	1890° séance (1891°-18) ces)
Plainte du Kenya concernant	Kenya	S/12007, ibid.	1900° séance (1901°-190
l'acte d'agression de l'Afrique du Sud contre l'Angola	The state of the s		ces)
La situation dans les territoires arabes occupés	Egypte	S/12066, ibid., Suppl. avrjuin 1976	1916° séance (1917°-19;
	Egypte	S/12218, ibid., Suppl. octdéc. 1976	ces) 1966° séance (1967°-196 ces)
	Jordanie	\$\;\13115, Doc. off., 34" année, Suppl. janvmars 1979	2123° séance (2124°-2128° 2134° séances)
	Jordanie	S/13801, Doc. off., 35° année, Suppl. janvmars 1980	2199" séance (2200"-220 ces)
ja kanalas kan	Maroc	S/13802, ibid.	Andrew Anna Control of the Control o
	Jordanie	S/13941, ibid., Suppl. avrjuin 1980	2222° séance (2223° séar
	Bahreïn	S/13977, ibid.	2226 séance
La situation en Afrique du Sud	Madagascar	S/12101, Doc. off., 31° année, Suppl. avrjuin 1976	1929° séance (1930° séan
Plainte de Maurice, Président en exercice de l'OUA, au	Israël	S/12123, ibid., Suppl. juillsept. 1976	1939° séance (1940°-1940
sujet de l'"acte d'agression" d'Israël contre l'Ouganda	no con a construction of the second s		
	Mauritanie	S/12128, ibid.	n
	Ouganda	S/12124, ibid.	, "
Plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud	Zambie	S/12147, ibid.	1944° séance (1945°-194 ces)
Plainte de la Grèce contre la Turquie	Grèce	S/12167, ibid.	1949° séance (1950°-19: ces)
Plainte du Lesotho contre l'Afrique du Sud	Lesotho	S/12257, ibid., Suppl. octdéc. 1976	1981° séance (1982° séan
Plainte du Botswana	Botswana	S/12262, ibid.	1983° séance (1984°-198 ces)
Plainte du Bénin	Guinée	S/12281, Doc. off., 32° année, Suppl. janvmars 1977	1986° séance (1987° séan
La question de l'Afrique du Sud	Nigéria	S/12295, ibid.	1988° séance (1989°-199; 1996° et 1998°-1999° sé
outside the second of the seco	Tunisie	S/12420, ibid., Suppl. octdéc. 1977	2036e séance (2037e-204
	République-Unie du Came-	S/12470, ibid.	2046 ^e séances) 2052 ^e séance (2053 ^e séan
	Côte d'Ivoire	S/13223, Doc. off., 34° année, Suppl. avrjuin 1979	2140° séance
Plainte du Mozambique	Mozambique	S/12350 et Add.1, Doc. off., 32° année, Suppl. avrjuin 1977	2014° séance (2015°-20 ces)
Plainte du Tchad	Tchad Jamahiriya arabe libyenne	S/12553, Doc. off., 33° année, Suppl. janvmars 1978	2060° séance

Question*	Etat invité	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ⁵
	Côte d'Ivoire	S/13276, Doc. off., 34° année, Suppl. avrjuin 1979	2142e séance (2143e séance)
	Madagascar	S/13617, Doc. off., 34° année, Suppl. octdéc. 1979	2181° séance
•	Malawi	S/13764, Doc. off., 35° année, Suppl. janvmars 1980	2192° séance (2193°-2196° séan- ces)
Plainte de la Zambie	Zambie	S/12589, Doc. off., 33° année, Suppl. janvmars 1978	2068° séance (2069°-2070° séances)
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	Angola	\$/12690, ibid., suppl. avrjuin 1978	2077 ⁶ séance (2078 ⁶ séance)
	Angola	S/13176, Doc. off., 34e année, Suppl. janvmars 1979	2130° séance (2132°-2133° et 2135°- 2139° séances)
	Angola	S/13595, ibid., Suppl. octdéc. 1979	2169° séance (2170° séance)
·	Angola	S/14022, Doc. off., 35° année, Suppl. avrjuin 1980	2237e séance (2240e séance)
La situation en Namibie	Burundi	\$/12906, Doc. off., 33e année, Suppl. octdéc. 1978	2092e séance (2094e-2098e séances)
	Congo	S/12945, ibid.	2103 ^e séance (2104 ^e séance)
Télégramme, en date du 3 jan- vier 1979, du Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchea démocratique au Président du Conseil de sécurité	Kampuchea démocratique	S/13003, Doc. off., 34° année, Suppl. janvmars 1979	2108e séance (2109e-2112e séances)
Lettres, en date des 13 et 15 juin 1979, du représen- tant du Maroc	Maroc	S/13394 et S/13397, ibid., Suppl. avr juin 1979	2151e séance (2152e-2154e séances)
Lettre, en date du 3 janvier 1980, adressée par 52 Etats Membres concernant l'Af- ghanistan	Arabie saoudite Australie Canada Colombie Egypte Japon Malaisie Nouvelle-Zélande Pakistan	S/13724 et Add.1, Doc. off., 35e année, Suppl. janvmars 1980	2185° séance (2186°-2190° séances)
	Singapour	•	
	Costa Rica Libéria Somalie Turquie	Ibid.	2186° séance (2187°-2190° séances)
	Espagne Italie	Ibid.	2187° séance (2188°-2190° séan- ces)
	Allemagne, République fédérale d' Pays-Bas Venezuela	Ibid.	2188° séance (2189°-2190° séan- ces)
	Chili Panama	Ibid,	2189° séance (2190° séance)
Lettre, en date du 1er septem- bre 1980, du représentant permanent de Malte	Malte	S/14140, ibid., Suppl. juillsept. 1980	2246° séance

^a Les questions figurant dans ce tableau correspondent aux questions inscrites à l'ordre du jour. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique selon la date de la première séance consacrée à leur examen. Si un point ou une subdivision d'un point de l'ordre du jour ont été repris aux séances suivantes, ils ne sont pas considérés comme des questions nouvelles et sont présentés groupés avec la question initiale. Les questions pour lesquelles des invitations ont été adressées à d'autres Membres parce que leurs intérêts ont été

considérés comme étant spécifiquement en cause sont signalées par un astérisque, et ces invitations sont groupées séparément dans un tableau sous le titre "Lorsque les intérêts d'un Etat Membre ont été considérés comme étant spécifiquement en cause" (voir tableau C.2 ci-après)

^b Les séances au cours desquelles des invitations ont été renouvelées sont indiquées entre parenthèses.

- **b) Dans le cas d'Etats Membres de l'ONU en tant que représentants d'organisations internationales autres que l'Organisation des Nations Unies
 - **c) Une question qui n'est ni un différend ni une situation
 - 2. Lorsque les intérêts d'un Etat Membre ont été considérés comme étant spécifiquement en cause
 - a) Invitations à participer aux discussions sans droit de vote

Au cours de la période considérée, les demandes d'invitation émanant d'Etats Membres ont été signalées par le Président au cours des séances du Conseil sans être diffusées sous couvert d'un document distinct.

La situation à Chypre	Turquie Grèce	1813° séance (1814°-1820° séances)
		(1014-1020 Seances)
		"
	Bulgarie	1815° séance (1816°-1820° séances)
	Arabie saoudite	
·	Roumanie	1817° séance (1818°-1820° séances)
	Chypre	1830° séance (1831° séance)
	Grèce Turquie	<i>u</i>
	Chypre	1863 ^e séance
	Grèce Turquie	<i>н</i> <i>н</i>
	Chypre	1925° séance
	Grèce Turquie	(1926°-1927° séances) "
	Chypre	1979° séance (1980° séance)
	Turquie Grèce	u seattle)
	Chypre	2012° séance (2013° séance)
	Turquie Grèce	"
	Grèce	2026° séance (2027°-2032° séances)
	Turquie	#
	Chypre	2054° séance (2055° séance)
	Grèce Turquie	n H
	Chypre	2080° séance (2081° séance)
	Grèce Turquie	. # #
	Grèce	2099° séance (2100° séance)
	Turquie	2100° séance
	Chypre Grèce	2107° séance
	Turquie	n .
	Chypre Grèce Turquie	2150° séance
	Chypre Grèce Turquie	2179° séance

Question®	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées
La situation à Chypre (suite)	Chypre	2230° séance
	Grèce Turquie	и
	Chypre	2257° séance
	Grèce	2237 Scance
•	Turquie	μ
La situation au Moyen-Orient	Egypte Israël	1821° séance
	Egypte Israël	1833° séance
	République arabe syrienne	1859° séance (1860°-1862° séances)
	Arabie saoudite	1862° séance
	Arabie saoudite	1964 ^e séance
	Egypte	1993° séance
	Israël	(1995° et 1997° séances)
	Jordanie	и
	République arabe syrienne	u
	Yémen	1995° séance (1997° séance)
	Arabie saoudite	1997° séance
•	Egypte	2071° séance (2072°-2076° séances)
	Jordanie	(20/2°-20/6° sealices)
	Jamahiriya arabe libyenne	er ·
	République arabe syrienne	a u
	Yémen Viet Nam	2072° séance (2073°-2076° séances)
	Soudan	2073° séance (2074°-2076° séances)
	Iraq	2074° séance (2075°-2076° séances)
	Mongolie	<i>''</i>
	Pakistan	. "
	Qatar	
	Liban Israël	2086° séance
	République arabe syrienne	. <i>u</i>
	Liban	2106° séance
	Israël	n u
	République arabe syrienne	2113° séance
	Liban Israël	2113 seance
	République arabe syrienne	и
	Israël	2146° séance (2147°-2149° séances)
	Jamahiriya arabe libyenne	2147° séance (2148°-2149° séances)
	République arabe syrienne	
	Egypte	2148 ^e séance (2149 ^e séance)
	Iran	н
	Irlande	e H
	Jordanie	"
	Pays-Bas	2164º séance
	Israël	(2165° séance)
	Pays-Bas	,
	Irlande	2165° séance
	République arabe syrienne	21900 050000
		2180° séance
	Israël Liban	u
	Liban République arabe syrienne	и

Question"	Etat invité	Décisions du Conseil ; 'nvitations adressées ou renouvelées"
La situation au Moyen-Orient (suite)	Davis Dan	<i>P</i>
		2214° séance (2215°-2218° séances)
and the second of the second o	Italie	
	Nigéria	2215° séance (2216°-2218° séances)
	République arabe syrienne Fidji	2217º séance
	Arabie saoudite	(2218" séance)
	Irlande	2232° séance
	Israël Liban Pays-Bas	H H
		2233° séance
		(2234°-2236°, 2238°-2239° et 2241°-2242° séances)
	Indonésie Iraq	r/ r/
	Israël	<i>"</i> .
	Jordanie	n v
	Maroc	And the second s
	Liban	2234° séance (2235°-2236°, 2238°-2239° et 2241°-2242° séances)
	Mauritanie	0 11
	République arabe syrienne Arabie saoudite	
		2235° séance (2236°, 2238°-2239° et 2241°- 2242° séances)
	Cuba Koweit	<i>n</i>
	Qatar Sénégal	u u
	Malaisie	2236° séance (2238°-2239° et 2241°-2242° séances)
	Turquie	scances)
	Yémen Yougoslavie	u 11
	Bahreïn	
	Danielli	2238° séance (2239° et 2241°-2242° séances)
	Emirats arabes unis	" ZZ IZ Scanoco)
	Somalie Soudan	n u
	Algérie	2241° séance
	Djibouti	. ""
	Gabon Guinée	u u
	Guinée-Bissau	"
	Iran	<i>n</i> <i>u</i>
•	Jamahiriya arabe libyenne Tchad	" "
Management of the state of the	Yémen démocratique	
	Haute-Volta	2241° séance (2242° séance)
	Maldives Mali	. " "
	Oman	et .
	Ouganda République-Unie du Cameroun	ı) II
	Gambie du Cameroun	2242° séance
	Algérie	
	Arabie saoudite	2245° séance
	Bahreïn	v
	Djibouti Egypte	n n
	Emirats arabes unis	u
	Gambie	н

Question ⁿ	Etat invité		Décisions du Cor invitations adressées ou	seil : renouvelées ^h
La situation au Moyen-Orient	Guinée	.*	n :	er er er er
(suite)	Guinée-Bissau		"	
(2000)	Haute-Volta		"	
	Indonésie		;; ;;	
	Iran		"	
	Iraq		er .	
	Israël		p	
	Jamahiriya arabe libyenn	e	n	
and the second	Jordanie Koweit		ø	
	Liban		rr .	
	Malaisie		u	
	Maldives		Ħ	
	Mali		"	
	Maroc	\$ 1876.	. "	
	Mauritanie	1 1	,,	
	Oman		"	
•	Qatar	m.A	"	
	République arabe syrien	ile	n	
	Sénégal Somalie		ft	
	Soudan		u	•
	Tchad	100	#	
	Turquie	100	"	
	Yémen	N. Park Street	н	
	Yémen démocratique		-#	
	Israël		2258° séance	
	Liban		"	
La situation en Namibie	Burundi		1823° séance	
Liu dicuttion on Francisco			(1824°-1829° séan	ces)
	Ghana		,,	
(A)	Inde		# #	
	Libéria			
•	Nigéria	,	"	
	Sénégal	,	Ħ	
	Somalie Zambie		n	
			4054	
	Dahomey	at 12 1	1824° séance (1825°-1829° séar	acae)
	Roumanie		(1023'-1029' Star	ices)
	Sierra Leone		#	
	Yougoslavie		. "	
	-		1825° séance	
	Emirats arabes unis	The state of	(1826°-1829° séai	ices)
		1.3547	•	1000)
	Arabie saoudite	4	1826° séance)
			(1827°-1829° séai	ices)
	Bulgarie		. 0	
	Cuba Pakistan		n	
	République démocration	me alle-		
	mande	,	#	
			1828° séance	
	Algérie		(1829° séance)	
	Algérie		1880° séance)
	_		(1881°-1885° séa	nces)
	Egypte	,	#	
	Guinée Indonésie		H	
	Jamaïque		n	
•	Maurice		"	
	Nigeria		н	
	Yougoslavie		H	
	Afrique du Sud	-1	1881° séance	
	winder on and		(1882°-1885° séa	nces)
	Libéria		, "	•
	Mauritanie		p	
•	Arabie saoudite		1882° séance	
	Arabic Sabudite		(1883°-1885° séa	nces)
	Cuba		(
	Inde		u	
•	Jordanie		17	

المستخصصة ويموان والإخوان والمحادث والمحادث والمحاد							
Question	- Charles Control	Etat invité		Décisions du Co invitations adressées ou	onseil : i renouvelées ⁿ	- tyles and a graph state of the state of th	
La situation en Na	mibie	Mali		. , ,			
(suite)		Pologne		n - 11 1	· New .		
		Bangladesh		1883° séance			
		D., P	4 A	(1884°-1885° séan	ces)		
		Burundi Kenya			a de la companya della companya della companya de la companya della companya dell		
	a de Barabara de Carabara d Carabara de Carabara de Car	Kenya Koweït	11.				
		Tunisie	1477413	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	\$ 14		
	<u>.</u> .	Madagascar		1954° séance			
		······································	15.5	(1956°-1963° séan	cacl		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Kenya		1956 séance	××92		
	·	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		(1957°-1963° séan	~e'c)		
		Malawi	: 1 *******	"			
		Maroc		. "			
		Maurice		"			
		Algérie	: .	1957e séance			
	Personal design of the Control of th	Arabie saoudite		(1958°-1963° séand	es)		
		Cuba		. "			
		Egypte					
		Ghana		p			
		Guinée		<i>u</i> ,			
		Kampuchea démocratique	8	"			
		Mozambique	921 (1511)				
	er e	Nigéria Sierra Leone			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
	1	Yémen	2.4	,,			
		Yougoslavie		n			
		Zambie		11 10 80 h = 2 = 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 1	age was a significant		
	•	Daniole		1958° séance (1959°-1963° séanc			
		¥744.11-			es)		
		Ethiopie		1959° séance			
		Niger		(1960°-1963° séanc	es)		
		Somalie		<i>v</i>		· · · y ·	
		Burundi		10406 040444			
		2 31 31101	٠.	1960° séance (1961°-1963° séanc	ae)		
		Pologne		(1701 -1703 Seanc	es)		
		Sri Lanka		ť			
		Bangladesh		1961 ^e séance			
		_		(1962°-1963° séanc	es)		
		Botswana		tt .	,		
	-	Libéria		μ			
	•	République démocratique mande	alle-	u,			
	٠,	Afrique du Sud	•	2082 ^e séance			
		Angola		" 			
		Bénin Mali		u tt			
		Sénégal		n n	;		
		Soudan	The state of the s	H			
		Sri Lanka	1.1	R			
		Benin		2087 ^e séance			
				(2088° séance)			
		Botswana		"			
	. 111	Soudan		#			
		Zambie	1 1	#			
		Guinée		2088° séance			
		Egypte		2092° séance			
		J	1 - 1	(2094°-2098° séance	ie)		
		Ghana		word scance	~,		
		Arabie saoudite	•	2094° séance			
		vavadity		(2095°-2098° séance	(2)		
		Bangladesh		# Sealice	(3)		
		Bénin		#			
		Guyana		"			
		a ' u					
		Somalie Zombie		<i>n</i>			
	v .	Zambie		#			
	v .			-			

La situation en Namibie (suite) Algérie Algérie Algérie Algérie Algérie Algérie Algórie Algóri	Question ⁿ	Etat invité	Décisions du Co invitations adressées ou	
Angola (2097-2098' séance (2097-2098' séance (2097-2098' séance (2104' séance) (2		Yougoslavie	#	1.1,5
Admission de nouveaux Membres: République du Sud Viet Nam République démocratique du Viet Nam Guinée Republique démocratique du Viet Nam République démocratique du Viet Nam République démocratique du Viet Nam République démocratique alle- mande Roumanie Somalie Nougoslavie Algérie Bulgarie Tehécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique alle- mande Madagascar Roumanie Nouvelle-Guinée Roumanie Mexique Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique RSS d'Ukraine Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie Papouasie-Nouvelle-Guinée République arbeit plagarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolia Pologne RSS d'Ukraine RSS d'Ukraine Papouasie-Nouvelle-Guinée RSS d'Ukraine Papouasie-Nouvelle-Guinée Rays-Bas Roumanie Republique arbeit plyenne République arbeit plyenne République démocratique alle- mande Nougoslavie Laos Roumanie Republique arbeit plyenne République arbeit plyenne République démocratique alle- mande Roumanie	(suite)	Algérie		ces)
Admission de nouveaux Membres : (1836° séance) bres : (1836° séance) République dú Sud Viet Nam République démocratique du Viet Nam République démocratique allemande Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie Bulgarie Tehécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tehécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tehécoslovaquie Te		Angola		
République démocratique democratique du Viet Nam République démocratique democratique allemande Republique démocratique allemande Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie 1836° séance Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie 1842° séance Roumanie Somalie Oahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Algérie 1844° séances Roumanie Mexique 1945° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Portugal 1838° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Portugal 1838° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Portugal 1838° séance (1846° séance) Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey 1848° séance Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba 1974° séance République démocratique allemande Yougoslavie		Cuba	1835° séance	
Viet Nam République démocratique democratique allemande pologne République démocratique allemande pologne		Guinée	"	
du Viet Nam Pologne République démocratique allemande Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie 1842° séance Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie Angola Algérie Bulgarie Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique RSS d'Ukraine Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Suriname Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République allemande Roumanie Mexique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Malii Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	Viet Nam		The figure is the second of th	
République démocratique allemande Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie Gambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine RSS d'Ukraine RSS d'Ukraine Rapouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Rapouasie-Nouvelle-Guinée Comores Bulgarie Laos Roumanie Mexique RSS d'Ukraine Republique démocratique allemande Mexique RSS d'Ukraine Roumanie Mexique RSS d'Ukraine Roumanie Republique démocratique RSS d'Ukraine RSS d'Ukraine Roumanie Republique démocratique RSS d'Ukraine Roumanie Rapousaie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey RSS d'Ukraine Rapousaie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey RSS d'Ukraine Rapousaire Roumanie Republique allemande Republique démocratique allemande Republique adémocratique allemande Republique adémocratique allemande Republique démocratique allemande Republique démocratique allemande République adémocratique allemande Répub			"	
mande Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie (1843°-1846° séance Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Roumanie Pays-Bas Angola Algérie Bulgarie Roumanie Republique démocratique allemande Roumanie Mexique RSS d'Ukraine Roumanie Republique democratique RSS d'Ukraine Roumanie Republique RSS d'Ukraine Republique allemande Republique allemande Republique allemande Republique allemande Republique allemande Republique allemande Republique démocratique allemande Republique démocratique allemande Republique a	da vict (vaiii		alle-	
Roumanie Somalie Yougoslavie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Alséré séance (1843°-1846° séance (1843°-1846° séance " " " " " " " " " " " " " " " " " " "				
Yougoslavie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Portugal Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Base séance Suriname Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République arabe libyenne République arabe libyenne République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie " 1974° séance BEgypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "			4 4 M	
Algérie Bulgarie "Tchécoslovaquie Algérie 1842° séance Bulgarie (1843°-1846° séances Cambodge (1844°-1846° séance) Cap-Vert (1				
Bulgarie Tchécoslovaquie Algérie 1842° séance (1843°-1846° séances Bulgarie Cambodge Cuba " Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal " Tchécoslovaquie Yougoslavie 1846° séance (1844°-1846° séance (1844°-1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine 1841° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine 1841° séance Sao Tomé-et-Principe Mozambique RSS d'Ukraine 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie " Cuba 1932° séance " Cuba 1932° séance Egypte Inde Madagascar " Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar " Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " Si Lanka Yougoslavie " " 1974° séance " 1974° séan		"	1836° séance	
Tchécoslovaquie Algérie Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Portugal Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie Austr			#	
Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Senégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique RSS d'Ukraine Capouasie-Nouvelle-Guinée Australie Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arbe libyenne République arbe libyenne République arbe libyenne République arbe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arbe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arbe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	•		414 (M. 4.)	
Bulgarie Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Portugal Mozambique Nozambique No		Algérie		>
Cambodge Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos (1843° séance (1844°-1846° séances Roumanie Mexique (1945° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Portugal 1838° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Capousie-Nouvelle-Guinée Australie 1841° séance Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "		Dulgaria		ces)
Cuba Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Portugal Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie Roumane Pays-Bas Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne Républiqu				
Dahomey Hongrie Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Dahomey Suriname Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "				
Inde Inde Inde Inde Madagascar Mongolie Pologne République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "				
Madagascar Mongolie Pologne République démocratique alle- mande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos (1843° séance (1844°-1846° séances Roumanie Mexique 1945° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Portugal 1838° séance Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République arabe libyenne République démocratique alle- mande Yougoslavie Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie				
Mongolie Pologne République démocratique alle- mande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos 1843° séance (1844°-1846° séances Roumanie Mexique 1945° séance (1846° séance) Mozambique RSS d'Ukraine 1838° séance Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie 1841° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République arabe libyenne République arabe libyenne République arabe libyenne République démocratique alle- mande Yougoslavie Cuba 1974° séance			n	
République démocratique allemande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos I843° séance (1844°-1846° séances Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kepyblique démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Madagascar Mongolie Portugal République démocratique allemande Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie		Mongolie		
mande Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos I843° séance (1844°-1846° séances Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Portugal Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kepublique arabe libyenne République arabe libyenne République arabe libyenne République se démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "				
Sénégal Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République afmocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Madagascar Mali Maurice Mozambique Maria Maurice Mozambique Maria Mali Maurice Mozambique Maria Maria Maria Maurice Mozambique Maria			ane-	
Sri Lanka Tchécoslovaquie Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Australie Dahomey Suriname Pays-Bas Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " 1843° séance (1846° séance) 1838° séance 1848° séance 1848° séance 1932° séance 1932° séance 1974° séance				
Tchecostovaque Yougoslavie Laos Roumanie Mexique Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kepyalique démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kepyalique démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Kepyalique démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Yougoslavie Cuba Inde Inde Inde Inde Inde Inde Inde Inde				
Laos 1843° séance (1844°-1846° séances Roumanie			•	
Roumanie Mexique Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Inde Inde Inde Inde Inde Inde Ind		•	10.120	
Mexique Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " 1848° séance 1932° séance 1932° séance 1932° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance				ices)
Mozambique RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Suriname Pays-Bas Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde République démocratique allemande Yougoslavie Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie [1846° séance [1848° séance 1848° séance 1932° séance 1932° séance 1932° séance 194° séance 194° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance 1974° séance			1945° séance	
RSS d'Ukraine Cap-Vert Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Comores Dahomey Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Inde République démocratique allemande Yougoslavie Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " 1838° séance 1841° s		Mexique		
Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie 1841° séance Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie " Cuba " Inde Kenya " Madagascar " Mongolie Portugal " République arabe libyenne République démocratique allemande yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " Is41° séance 1841° séance 1841° séance " Inde "			# #	
Sao Tomé-et-Principe Mozambique Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie 1841° séance Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie " Cuba " République arabe libyenne République démocratique allemande yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte " Inde " Yougoslavie " Inde " Yougoslavie " Inde " Yougoslavie " Inde "	Con Vont	Dortugal	1939: céance	
Papouasie-Nouvelle-Guinée Australie 1841° séance Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie " Cuba " Inde " Kenya " Madagascar " Mongolie Portugal " République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar " Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "	Sao Tomé-et-Principe	rortugai	1030 Scance	
Comores Dahomey 1848° séance Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie " Cuba " Inde " Kenya " Madagascar " Mongolie Portugal " République arabe libyenne République démocratique allemande " Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "	, and the second		19/10 cánna	
Suriname Pays-Bas 1858° séance Angola Algérie 1932° séance Bulgarie Cuba " Inde " Kenya " Madagascar " Mongolie Portugal " République arabe libyenne République démocratique allemande " Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "	•			
Angola Algérie Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie 1932° séance " 1974° séance	Comores	*		
Bulgarie Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "		•		
Cuba Inde Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "	Angola		1932° séance	
Inde Kenya Kenya Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie """ """ """ """ """ """ """			#	
Madagascar Mongolie Portugal République arabe libyenne République démocratique allemande Yougoslavie Cuba 1974e séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie " " " " " " " " " " " " " " " " " " "			tt .	
Madagascar Mongolie " Portugal " République arabe libyenne République démocratique allemande " Yougoslavie " Cuba 1974e séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali Maurice " Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "				
Portugal " République arabe libyenne " République démocratique allemande " Yougoslavie " Cuba 1974e séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali " Maurice " Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "				
République arabe libyenne République démocratique allemande mande Yougoslavie Cuba 1974° séance Egypte Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie "				
République démocratique allemande " Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali " Maurice " Mozambique Sri Lanka " Yougoslavie "				
Yougoslavie " Cuba 1974° séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali " Maurice Mozambique Sri Lanka " Yougoslavie "		République démocratique	alle-	
Cuba 1974° séance Egypte " Inde " Madagascar " Mali " Maurice " Mozambique " Sri Lanka " Yougoslavie "				
Egypte Inde Inde Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie		-	1074e -1	
Inde " Madagascar " Mali " Maurice " Mozambique " Sri Lanka " Yougoslavie "			19/4° seance	
Madagascar Mali Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie				
Mali Maurice " Mozambique " Sri Lanka " Yougoslavie "		Madagascar		
Maurice Mozambique Sri Lanka Yougoslavie		Mali		
Sri Lanka " Yougoslavie "				
Yougoslavie "		Sri Lanka		
Zambie "		Yougoslavie		
Europe Control of the		Zambie	"	

Question	Etat jnvité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ^h
République socialiste du Viet Nam	Bulgarie	1970° séance (1971°-1972° séances)
	Hongrie Kampuchea démocratique Madagascar	u u
	Malte Mongolie Pologne	Maria de la companya
	République arabe syrienne République démocratique alle- mande	#
	République populaire démocra-	
	tique lao RSS d'Ukraine Sri Lanka Tchécoslovaquie	
	Yougoslavie	"
and the state of t	ande inde	1971° séance
	Mexique	(1972° séance)
	RSS de Biélorussie Yémen démocratique	n u
and the second of the second o	Guinée Mali	1972° séance
	Angola	2023° séance
	Bulgarie	(2024°-2025° séances)
	Cuba Guinée	n n
	Guyana	
	Hongrie Indonésie	u u
	Japon Malaisie	# #
	Mongolie	#
	Philippines Pologne	# #
	République démocratique alle-	
	mande République populaire démocra-	н
	tique lao Sri Lanka	H D
and the second s	Tchécoslovaquie	v
	Algérie	2024 séance
	Chypre	(2025° séance)
	Iraq Jamaïque	# #
	Madagascar	,
7	Mali République arabe syrienne	<i>n</i>
	Tchad	n n
at a second	Yougoslavie Burundi	2025° séance
		2023 Scarce
Samoa occidental	Fidji	1977° séance
	Nouvelle-Zélande	"
Djibouti	Egypte	2021° séance
	Ethiopie Gabon	"
	Oman	v
	Somalie Yémen	#
Iles Salomon	Australie Fidji	2084° séance
	Nouvelle-Zélande Papouasie-Nouvelle-Guinée	v v
David :		
Dominique	Barbade El Salvador	2105° séance
	Trinité-et-Tobago	"

Question	Etat învité	Décisions du Conseil ; invitations adressées ou renouvelées ^h
Sainte-Lucie	Barbade Libéria	2167° séance
Saint-Vincent-et- Grenadines	Sainte-Lucie Trinité-et-Tobago	2198° séance
Zimbabwe	Algérie Allemagne, République fédé-	2244° séance
•	rale d'	†ŧ
•	Australie	<i>tr</i>
	Egypte	er v
	Japon Pakistan	ii .
•	Roumanie	н
	Sierra Leone	н
La situation en ce qui concerne le Sahara occidental	Maroc	1854° séance (1850°-1852° séances)
	Algérie	1850° séance (1852° séance)
La situation à Timor	Australie	1864º séance (1865º et 1867º-1869º séan- ces)
	Indonésie Malaisie	н
	Guinée	1867° séance (1868°-1869° séances)
	Guinée-Bissau	n
	Australie	1901° séance (1909°-1915° séances)
	Indonésie Philippines Portugal	a a
	Arabie saoudite	1910° séance (1911°-1915° séances)
	Guinée-Bissau	u
•	Malaisie	1911 ^e séance (1912 ^e -1915 ^e séances)
	Guinée	1912 ^e séance (1913 ^e -1915 ^e séances)
	Mozambique	(1) 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13 13
Le problème du Moyen-Orient y compris la question pales-	Egypte	1870° séance (1871°-1879° séances)
tinienne	Emirats arabes unis	u u
	Jordanie Qatar	tt
	République arabe syrienne	и
	Yougoslavie	1871° séance (1872°-1879° séances)
	Mauritanie	1872° séance (1873°-1879° séances)
	Arabie saoudite	1873° séance (1874°-1879° séances)
	Koweït	n
	Iraq	1874° séance (1875°-1879° séances)
	Guinée	1875° séance (1876°-1879° séances)
	Cuba	1876° séance (1877°-1879° séances)
	Inde Maroc République démocratique alle- mande	u u u
	Soudan Yémen	ır .
	Algérie	1877 ^e séance (1878 ^e -1879 ^e séances)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Chaptice III. — raracipation aux deliberations
Question	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ⁿ
		#
Le problème du Moyen-Orient y compris la question pales-	Bulgarie Hongrie	e.
tinienne (suite)	Pologne	<i>y</i>
	Tchécoslovaquie	<i>n</i> .
	Tunisie Yémen démocratique	a de la composição de l
		and the second
La situation aux Comores	Algérie	1878° séance (1879° séance)
	Guinée	n .
	Guinée équatoriale	#
	Madagascar	н
	Somalie	in angunang ana ang pasamakan ana ana ana ana ana ang pasamakan ana ana ana ana ana ana ana ana ana
	Arabie saoudite	1889° séance
	Nigéria	B
Communications de la France	Ethiopie	1889º séance
et de la Somalie concernant		
l'incident du 4 février 1976		
Demande du Mozambique	Egypte	1890° séance
conformément à l'Article 50	Lgypte	(1891°-1892° séances)
de la Charte	Jamaïque	#
	Kenya Zambie	andronomia de la companya de la com Companya de la companya de la compa
	Zamole	***************************************
Demande de la République	Egypte	1893° séance
arabe libyenne et du Pa-	26, 100	(1894°-1899° séances)
kistan visant à l'examen des	Israël	μ
problèmes résultant de déve- loppements dans les terri-	Jordanie République arabe syrienne	n u
toires arabes occupés	Yougoslavie	u
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Arabie saoudite	1894° séance
		(1895°-1899° séances)
	Iraq	1896° séance
•	•	(1897 ^e -1899 ^e séances)
	Bangladesh	1897° séance
		(1898e-1899e séances)
	Inde Mauritanie	,,
	Tunisie	,
Plainte du Kenya concernant	Cuba	1900° séance
l'agression de l'Afrique du	-	(1901°-1906° séances)
du Sud contre l'Angola	Egypte Guinée	u u
	Madagascar	ø
	Nigéria	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Sierra Leone	"
	Somalie Yougoslavie	"
	Zambie	н
	Pologne	1901° séance
	1 4.49.11	(1902°-1906° séances)
	République démocratique alle-	
e de la composição de la La composição de la composição d	mande	
	Inde	1902° séance (1903°-1906° séances)
	République-Unie du Cameroun	"
	Mali	1903° séance
	Ouganda	(1904°-1906° séances)
•	République arabe syrienne	n ·
	Afrique du Sud	1904° séance
•	4 4	(1905°-1906° séances)
	Arabie saoudite Congo	<i>u</i>
	•	
	Bulgarie	1905° séance (1906° séance)
	Guinée-Bissau	"
	Portugal	u .

Question ^a	Etat invité		Décisions du Conseil ; invitations adressées ou renouvelées ^h
	Mozambique	. 1	906° séance
a situation dans les territoires arabes occupés	Israël	v 1	1916° séance (1917°-1922° séances)
•	Jordanie République arabe syrienne		"
	Arabie saoudite	,	1917 ^e séance (1918 ^e -1922 ^e séances)
	Koweït		1918° séance (1919°-1922° séances)
	Somalie Soudan Yémen		n n
	Qatar		1920° séance (1921°-1922° séances)
	Israël	1	1966° séance (1967°-1969° séances)
	Jordanie République arabe syrienne		n n
	Arabie saoudite		1967 ^e séance (1968 ^e -1969 ^e séances)
	Bangladesh Mauritanie		n
	Indonésie Maroc Nigéria		1968° séance "
	Egypte		2123° séance (2124°-2128° et 2131°-2134° séances)
	Inde		n n
	Iran		v v
	Iraq Israël		H
	Liban		и
	Pakistan		<i>u</i>
	République arabe syrienne Somalie		n n
	Turquie		#
	Yémen		n v
	Yougoslavie		.,
	Mauritanie		2124e séance (2125e-2128e et 2131e-2134e séances)
	Sénégal		er .
*	Hongrie		2125° séance (2126°-2128° et 2131°-2134° séances)
	Indonésie Soudan		и
	RSS d'Ukraine		2126° séance (2127°-2128°, 2131° et 2134° séances)
	Viet Nam		•
	Qatar	-	2127e séance (2128e, 2131e et 2134e séances)
	République démocratique a mande	alle-	п
••	Tunisie		2128° séance (2131° et 2134° séances)
	Kampuchea démocratique		2131 ^e séance (2134 ^e séance)
	Roumanie		#
	Arabie saoudite		2134 ^e séance
	Egypte		2156° séance (2157°-2159° séances)
	Israël Jordanie		H
	République arabe syrienne		2157e séance (2158e-2159e séances)

	Question	Etat învité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ^h
	ation dans les territoires es occupés (suite)	Cuba	2199° séance
arace	s occupes (suite)	Egypte	(2200°-2203° séances)
	er en	Israël	σ
		République arabe syrienne Yougoslavie	n
		Algérie	·
	i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Algerie.	2200° séance (2201°-2203° séances)
		Pakistan	В
		Viet Nam	<i>y</i>
·		Afghanistan	2201° séance (2202°-2203° séances)
	можент у того, о общения выполняет в девей од время. У делей и у поверено в обще	Indonésie	2202° séance
		Koweit	(2203° séance)
	the second	Liban	n n
		Israël	2221 séance
		Jordanie	n .
	•	Yougoslavie	u .
		Israël	2222º séance (2223º séance)
		Egypte	2226° séance
grana and a second a second and		Israël	2220 seatice
		Jordanie	
		Egypte	2259° séance
		Israël	(2260° séance)
		Koweit	y
Question	de l'exercice des	Cuba	1924 ^e séance
palesti	naliénables du peuple nien		(1928° et 1933°-1938° séan-
•		Egypte	ces)
	•	Emirats arabes unis Jordanie	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
		République arabe syrienne	u u
		Turquie	H
•		Arabie saoudite	1928e séance
		Hongrie	(1933°-1938° séances)
		Inde	n
		République démocratique alle- mande	u
	•	Yougoslavie	n
		Afghanistan	1933° séance
	•	Bahreïn	(1934°-1938° séances)
		Maroc	u U
		Mauritanie	н .
		République démocratique popu- laire lao	n
		Yémen démocratique	н
	••	Algérie	1934° séance
		Indonésie	(1935°-1938° séances)
The state of the s	tentin varianti vitaranti valti ni mantini dila vita varianti indicati valta valta valta valta valta valta val	Oman	
		Tunisie	Н
		Bulgarie	1935° séance
		Guinée	(1936°-1938° séances)
		Somalie	
		Chypre	1936 ^e séance
	•	Iraq	(1937°-1938° séances)
		Pologne	u
		Tchécoslovaquie	1937° séance
			(1938° séance)
		Oatar	10000
		Qatar Egypte	1938° séance 2041° séance

Question ^a	Etat învîté	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ⁿ
Question de l'exercice des droits inaliénables du peuple	Egypte	2155° séance (2160°-2163° séances)
palestinien (suite)	Israël	
parestimen (sum)	Jordanie	"
	République arabe syrienne	"
	Sri Lanka	# #
	Tunisie	a a
	République démocratique alle-	
	mande	2160° séance (2161°-2163° séances)
. 14.1	Afghanistan	2161° séance (2162°-2163° séances)
	Cuba Iraq	<i>t</i> *
	République démocratique popu- laire lao	<i>n</i>
	Yougoslavie	rr
4, 44, 100	Maroc	2162° séance
	Maroc	(2163° séance)
	Sénégal	"
2000年代 	Turquie	tt
a second to the	•	2204s ságnas
	Egypte	2204° séance (2205°-2208° séances)
	lraq	"
	Israël	n
	Jordanie	ŧ
	Liban	
•	Algérie	2205° séance
		(2206°-2208° séances)
	Inde	n
	République arabe syrienne	n
	Yougoslavie	00070 - 6
1 - 4 - 4 -	Bahreïn	2207° séance
+ 1.44		(2208° séance)
	Cuba	tt
	Madagascar	#
Tall I for the second	Maroc	R
	Viet Nam	##DD0 - 1
· ''	Hongrie	2208° séance
•	Yémen	
	Arabie saoudite	2219" séance
	w ·	(2220° séance)
	Bulgarie	<i>n</i> .
•	Emirats arabes unis	n
•	Guyana	а
	Qatar PSS Allibrains	#
	RSS d'Ukraine	н
	Somalie Yemen démocratique	и
• •	Temen democratique	
La situation en Afrique du Sud	Algérie	1929° séance
•		(1930° séance)
	Cuba	er er
	Libéria	
	Afrique du Sud	1930° séance
	Inde	n u
	République-Unie du Cameroun	u u
	Yougoslavie	"
	Zambie	ø
Plainte de Maurice, Président	Allemagne, République fédé-	1939 ^e séance
en exercice de l'OUA, con-	rale d'	(1940°-1943° séances)
cernant l'"acte d'agres-	Guinée	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
sion" d'Israël contre l'Ou-	Kenya	n n
ganda	Mauritanie	<i>"</i>
	Qatar	
professional and the second	République-Unie du Came-	ii .
	roun Somalie	1940° séance
		(1941°-1943° séances)
	Yougoslavie	1941° séance (1942°-1943° séances)
	Inde	1942° séance (1943° séance)
	Cuba	1943° séance
	Cava	

			Special Control	Chapitre III. — Farixipation aux denberano	<u> </u>
	Questiona	Etat invi	é	Décisions du Consell : invitations adressées ou renouvelées ^h	haharaille an '
	e la Zambie contre e du Sud	Afrique du Sud		1944° séance (1945°-1948° séances)	
		Mauritanie		n 11 to 12 to	
		Cuba	e de la companya de La companya de la co	1945 ^e séance (1946 ^e -1948 ^e séances)	
	The second secon	Egypte Ethiopie	and the land of the	*	
		Libéria			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Madagascar Ouganda Zaïre	e tallitus tall	и и и	
alender of a first field of the field of the fields a sequence.	y y y y may may may may ay a	Botswana		1946° séance	
		Mozambique		(1947°-1948° séances)	- Street was supplied and a supplied
			an ay a sasahari da sa ay	0 H U	
	emining company of the second	Guinée	San	1947° séance	and the second s
	and the second second	Maurice		(1948° séance) 1948° séance	
		Angola	1 - 1 m - 1	2209° séance	
	e egilek ereke	Cuba		(2210°-2211° séance)	
		Libéria Maurice			
		Nigéria		"	
		Yougoslavie	a and the	ø	
4 · · · ·	and the second s	Algérie	No. 4	2210° séance (2211° séance)	
		Emirats arabes unis		"	
		Guyana Zaîre		v	
		Inde		2211e séance	
Plainte de Turquie	la Grèce contre la	Turquie		1949° séance (1950° et 1953° séances)	
Plainte du l'Afrique	Lesotho contre du Sud	Madagascar	en de la companya de	1981° séance (1982° séance)	
		Botswana Maurice	and a second	1982° séance	
		Lesotho		2007e séance	
	A Section 1	Sierra Leone		(2009° séance)	
Plainte du	Botswana	Lesotho		1983° séance	
		Maroc		(1984°-1985° séances)	
		République-Unie de Zambie	Section 1	и	
		Kenya	$\mathcal{F}_{\mathcal{F}_{\mathcal{F}_{\mathcal{F}}}} = \mathcal{F}_{\mathcal{F}_{\mathcal{F}_{\mathcal{F}}}}$	1984° séance	
	in the second second	Mozambique	Maria de Santo	(1985° séance)	
	•	Nigéria Sierra Leone		u u	
		Yougoslavie	and the second	H	
		Cuba Guinée équatoriale	ru. Lista ko	1985" séance	
The second second second second second		Mali République démoc		en e	
	the second	mande Somalie		± 1. Note: Note: No	
		Togo		$m{y}$ and $m{y}$	
		Botswana		2006° séance	
		Sierra Leone	entra a a	(2008° séance)	
Plainte du	Bénin	Algérie		1986° séance	
		Madagascar	The state of	(1987° séance)	
	•	Rwanda		n n	
		Togo Cuba		1987° séance	
		Mali		n n	
	•	Sénégal Somalie			

Question	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ^b
lainte du Bénin (suite)	Arabie saoudite	2000° séance (2001°-2005° séances)
	D	(2001°-2005° seances)
	Botswana	tr .
•	Gabon	,,
	Guinée	<i>n</i>
	Maroc	"
	Niger	
•	Algérie	2001° séance
•		(2002°-2005° séances)
	Côte d'Ivoire	<i>n</i>
	Madagascar	<i>n</i>
and the second second second second	Mauritanie	#
4.	Sénégal	"
•	Togo	n
	Cuba	2002e séance
	Cuba	(2003°-2005° séances)
	171	(2003 -2003 scallecs)
	Egypte	
	République démocratique popu-	v .
A	laire lao	" , "
•	Somalie	"
	Guinée équatoriale	2003 ^e séance
		(2004°-2005° séances)
	Mozambique	"
	•	2004° séance
	Mali	(2005° séance)
	M	(2005" Scalice)
	Mongolie	, #
	République-Unie de Tanzanie	
	Haute-Volta	2005° séance
:	Cuba	2047 ^e séance
	Cuou	(2048°-2049° séances)
	Guinée	(2010 -201) sounded)
	Madagascar	n
		20.40
	Algérie	2048° séance
		(2049° séance)
	Congo	<i>p</i>
	Mali	<i>n</i>
	Viet Nam	17
	Angola	2049 ^e séance
	Guinée équatoriale	"
	Mozambique	"
		1000: 1
a question de l'Afrique du Sud	Egypte	1988° séance (1989°-1992°, 1994°-1996° e
		1998°-1999° séances)
	Indonésie	<i>n</i>
•	Libéria	tt .
	Sri Lanka	*
	République arabe syrienne	n
		H
	Yougoslavie	
	Bahreïn	1989° séance
		(1990°-1992°, 1994°-1996° (
	the second secon	1998 ^e -1999 ^e séances)
	Madagascar	. "
	Sierra Leone	. "
	Zambie	Ħ
		1990 ^e séance
	Algérie	
		(1991°-1992°, 1994° et 1996
		séances)
	Botswana	#
	Guinée	
	Sénégal	"
	Ghana	1991 ^e séance
	Communication of the Communica	(1992°, 1994°, 1996° et 1998 1999° séances)
	V	1999 seances)
	Kenya	, <i>B</i>
	Mauritanie	
	République-Unie de Tanzanie	tt
	Zaïre	
	Cuba	1994° séance (1996° et 1998°-1999° séa
		(1996° et 1998°-1999° séa
	Cuba	
	Cuba	(1996° et 1998°-1999° séar ces)
	Cuba Mongolie Togo	(1996° et 1998°-1999° séar ces)
	Cuba	(1996° et 1998°-1999° séar ces)

Question".	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ^h
La question de l'Afrique du Sud (suite)	Jamaïque Lesotho	"
	République démocratique alle- mande	
	Somalie Suède	istansi
	Ethiopie	1998° séance (1999° séance)
. , ,	Guyana	1999° séance
	Nigéria	2036° séance (2037°-2040° et 2042°-2046°
er en	Arabie saoudite	séances) 2037º séance (2038º-2040º et 2042º-2046º séances)
rial kanakanikalikalikalikalikalikalika Visifaki kasakiraka Lamba ayagiran ista ya na bibasa masawir na mana bibil	Togo	
	Algérie	2038° séance (2039°-2040° et 2042°-2046° séances)
	Sénégal	и
eren an arrangen and	Botswana	2039 ^e séance (2040 ^e et 2042 ^e -2046 ^e séan-
	Guinée	ces):
		" .
en e	Guyana	2040° séance (2042°-2046° séances)
	Lesotho Niger République-Unie du Cameroun	u u a
.'	Ghana	2042° séance (2043°-2046° séances)
	Mauritanie Somalie Soudan	u u u
	Arabie saoudite	2052 ^e séance (2053 ^e séance)
	Ouganda	2058° séance (2059° séance)
	Suède	(2037 Sealice)
	Mozambique	2225° séance (2227°-2229° et 2231° séan-
	Nigéria	ces)
	Botswana	2227° séance (2228°-2229° et 2231° séan-
	Cuba	ces)
	Egypte Ethiopie	<i>u</i> <i>u</i>
	Seychelles	O .
	Yougoslavie	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Algérie	2228° séance (2229° et 2231° séances)
	Zaïre Bahreïn	" 2229° séance
		(2231° séance)
	Bénin Guyana	н
	Roumanie Viet Nam	y n
Plainte du Mozambique	Algérie	2014° séance
	Angola	(2015°-2019° séances)
	Botswana Egypte	n n
	Gabon	ø
	Guinée Lesotho	ti V

Question ⁸	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées	
Plainte du Mozambique (suite)	Nigéria République arabe syrienne	н н	
	République-Unie de Tanzanie Sénégal	# #	
	Zambie		
	Cuba	2015° séance (2016°-2019° séances)	
	République démocratique alle- mande	2016° séance (2017°-2019° séances)	
	Soudan	# 	
	Swaziland	2017° séance (2018°-2019° séances)	
	Brésil	2018° séance (2019° séance)	
Α.			
a situation en Rhodésie du Sud	Gabon Kenya	2034° séance	
300	Angola	2061 ^e séance	
		(2062 ^e -2067 ^e séances)	
	Bénin Mozambique	n	
	République-Unie de Tanzanie	u n	
	Zambie Kenya	2062° séance (2063°-2067° séances)	
The state of the	Sierra Leone	2063° séance (2064°-2067° séances)	
•	Soudan	и	
	Botswana	2064° séance (2065°-2067° séances)	
	Arabie saoudite	2065° séance (2066°-2067° séances)	
	Libéria	2066° séance (2067° séance)	
	Sri Lanka Yougoslavie	2067° séance	
. *	Angola	2119° séance (2120°-2122° séances)	
	Bénin	"	
	Botswana Cuba	, n	
	Ethiopie	<i>u</i>	
	Ghana	В	
	Sri Lanka	2120° séance (2121°-2122° séances)	
	Yougoslavie		
	Inde	2142° séance (2143° séance)	
	Kenya Soudan Sri Lanka	u n	
	Botswana Yougoslavie	2143° séance	
	Botswana	2181° séance	
	Cuba Libéria	n	
	Mozambique	u u	
	République-Unie de Tanzanie Botswana	2192° séance (2193°-2196° séances)	
	Cuba	(2193°-2196° seances)	
	Egypte	n	
9	Libéria	n a	
	Mozambique République-Unie de Tanzanie	u	
	Somalie	#	
	Viet Nam	n	

Question*	Etat invité	Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelées ^h
La situation en Rhodésie du	Algérie	2193° séance
Sud (suite)	The second section is a second	(2194°-2196° séances)
	Nigéria Yougoslavie	H H
and the second s	Zaïre	2194° séance
en e	and the second second second second second	(2195°-2196° séances)
	Ghana	2195° séance
	Kenya	(2196° séance)
•	Ouganda	"
791	•	
Plainte de la Zambie	Botswana	
to the strong street of the strong strong of the strong st	Cuba	(2069°-2070° séances)
	Egypte	n
	Haute-Volta Mozambique	n n
in the second of	République-Unie de Tanzanie	1)
	Ghana	20400 - 4
	Gillia :	2069° séance (2070° séance)
	Jamaique	<i>t</i>
	République démocratique alle- mande	u .
en e	Viet Nam	The second secon
and the second of the second o		2070° séance
Plainte de l'Angola contre	Jamahiriya arabe libyenne	2171° séance
l'Afrique du Sud	République-Unie de Tanzanie	2077° séance (2078° séance)
	Zambie	(2076 Seance)
•	Algérie	2078° séance
	Bénin Cuba	<i>N</i>
	Mozambique	<i>,</i>
en alleman. La companya di mangantan di mang	Algérie	2130° séance
		(2132°-2133° et 2135°-2139°
	Bulgarie	séances)
	Ethiopie	#
	Viet Nam	,
	Yougoslavie	n
	Bénin	2132° séance
		(2133° et 2135°-2139° séan- ces)
	Botswana	tr .
	Congo Cuba	tt
	Ghana	tt .
	Guinée	n .
	Madagascar Mozambique	"
	République démocratique alle-	-
	mande	n
	Soudan Sri Lanka	n
	Egypte	2133° séance
	•	(2135°- Seance (2135°-2139° séances)
	Guinée Libéria	H H
	Roumanie	#
	République-Unie de Tanzanie	н
	Sierra Leone Somalie	u B
	Togo	n
	Inde	2135° séance
•	RSS d'Ukraine	(2136°-2139° séances)
	NOO U OKIMITE	2138° séance (2139° séance)
	Brésil	2169° séance
	Cuba	(2170° séance)
	Libéria	# #
	Colombie	2170° séance
		1

Question	Etat invité		Décisions du Consell : invitations adressées ou renouvelées ^h
Plainte de l'Angola contre	Jamahiriya arabe libyenne	: .	N. 0 140-1
l'Afrique du Sud (suite)	Mozambique		ı
	Viet Nam Yougoslavie		n
Park The Life	•		2237e séance
1949	Algérie		(2240e séance)
	Botswana		(2240 Seance)
	Brésil		"
and the second second	Cuba		n
	Inde		"
	Mozambique		e N
	Nicaragua		α #
i de la companya de	Pakistan		n.
	Roumanie Yougoslavie		#
			20.400 - 5
	Bénin		2240° séance
	Guinée		"
	Madagascar Nigéria		n
	Higeria		the property of the definition of the
	141		01000 - (
Télégramme, en date du 3 jan-	Cuba		2108° séance (2109°-2112° séances)
vier 1979, adressé par	WYS A Dinam		(2109-2112 Scances)
le Vice-Premier Ministre	Viet Nam Hongrie		2109º séance
chargé des affaires étrangè- res du Kampuchea démocra-	Houghe		(2110°-2112° séances)
tique			`
tique	Indonésie		,,
	Malaisie		u
	République démocratique	alle-	n
	mande	. :	rt .
	Singapour Soudan		n
	Thaïlande	, A.	tt
		, 1 Table	2110 ^e séance
	Australie		(2111°-2112° séances)
	Japon		2111 2112 0000000
	Mongolie		v
	Nouvelle-Zélande		r r
	Philippines	194	"
	Pologne		n
	Bulgarie		2111° séance
			(2112° séance)
	Yougoslavie		
Section 1		•	
La situation en Asie du Sud-	Australie	·	2114° séance
Est et ses incidences sur la			(2115°-2118° et 2129° séan-
paix et la sécurité internatio-			ces)
nales	Canada		,,
	Cuba Inde		. "
	Kampuchea démocratique		n
	Malaisie		<i>n</i>
	Nouvelle-Zélande		<i>n</i>
	Pologne		"
	République démocratique	alle-	. ,
	mande		" "
	Singapour		 H
	Thaïlande Viet Nam		n
			21150 - 5000
	Bulgarie		2115° séance (2116°-2118° et 2129° séan
			(2116°-2116° et 2125° sean
	Hongrie		ces) "
1,41	Indonésie		#
	Japon		n
1. 1994	Mongolie		
	Philippines		
	Pakistan		2116° séance
¥	· Antonii		(2117°, 2118° et 2129° séan
			ces)
	Angola		2117° séance (2118°-2129° séances)

	Question		Etat invité		Décisions du Conseil : invitations adressées ou renouvelée	es b
	La situation en Asie du Sud- Est (suite)	République laire lao Yougoslavi				
	Lettres en date des 13 et 15 juin juin 1979 du représentant	Algérie			2151° séance	
	permanent du Maroc	Bénin Madagasca	Approximately the second		(2152°-2154° séances)	
		Mauritanie			2152° séance	
garaga and a sample of the supply of the sup		Zaïre Congo			(2153°-2154° séances) 2153° séance	
		Angola	——————————————————————————————————————		2154° séance	
		Sao Tomé-e Sénégai	•	•	и и и	
Land Control of Contro	and the second of the second o	Yémen dén	nocratique	and the second second	and the state of t	
	Lettre en date du 25 novembre 1979 du Secrétaire général	Iran Sri Lanka		. "	2172° séance	
	en e	Egypte			2175° séance (2176°-2178° séances)	
	The second secon	Libéria Zaïre			,	
		Allemagne, rale d'	République	fédé-	2176° séance (2177°-2178° séances)	
		Australie Canada		1	n u	
		Espagne	to a consequent of the control of		n	
		Italie Japon	t_{sr}		# #	
		Malawi			4	
		Panama Pays-Bas		e e de la companya de		
	And Soft and Soft	Yougoslavie	•		B	
		Autriche			2177 ^e séance	•
		Belgique	. "		(2178° séance)	
		Maurice			"	
		Swaziland			#	
		Grèce			2178° séance	
	Lettre en date du 22 décembre	Allemagne,	République	fédé-	2182 ^e séance	
	1979 du représentant perma- nent des Etats-Unis	rale d' Australie			(2183°-2184° séances)	
		Canada		•	y y and the	
		Singapour			and the state of t	
		Japon		****	2183° séance (2184° séance)	
1	Lettre en date du 3 janvier 1980 de 52 Etats Membres en ce	Afghanistan			2185° séance	
	qui concerne l'Afghanistan	Bulgarie Kampuchea	démocratique	+ 5.	(2186°-2190° séances) "	
and the state of t	en de transcentrate de la companya d	Pologne Mongolie		,,	**************************************	
		-	* 1	er e jer	2186° séance (2187°-2190° séances)	
		Hongrie			2187° séance (2188°-2190° séances)	
		Tchécoslovac	quie		n and a second	
		Viet Nam			2188° séance (2189°-2190° séances)	
	•,	République d	lémocratique p	юри-	2189° séance	
		Yougoslavie	15		(2190° séance)	
		Zaïre			2190° séance	
I	ettre en date du 1er septem- bre 1980 du représentant permanent de Malte	Jamahiriya ar	rabe libyenne		2246° séance	

Questions	Etat invité	Décisions du Conseil ; invitations adressées ou renouvelées ⁿ
La situation entre l'Iran et l'Iraq	Iraq	2247° séance (2248° et 2250°-2254° séan- ces)
	Japon	2248° séance (2250°-2254° séances)
	Cuba	2250° séance (2251°-2254° séances)
e a	Iran and the second second	. ""
Date des élections destinées à pourvoir deux sièges va-	République arabe syrienne	2255° séance
cants à la Cour internatio- nale de Justice	en og filler Gjalenter	and the second s

a Les questions figurant dans ce tableau correspondent aux questions inscrites à l'ordre du jour. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique selon la date de la première séance consacrée à leur examen. Si un point ou une subdivision d'un point de l'ordre du jour ont été repris aux séances suivantes, ils ne sont pas considérés comme des questions nouvelles et sont présentés groupés avec la question initiale.

^b Les séances au cours desquelles des invitations ont été renouvelées sont indiquées entre parenthèses.

Cas Nº 1

La situation en ce qui concerne le Sahara occidental

A ses 1849° et 1850° séances, les 20 et 22 octobre 1975, le Conseil a décidé d'inviter les représentants de l'Espagne, du Maroc et de l'Algérie à participer à la discussion de la question intitulée : "La situation en ce qui concerne le Sahara occidental".

A sa 1853^e séance, tenue en privé le 6 novembre 1975, le Conseil a poursuivi l'examen de la situation concernant le Sahara occidental.

Un certain nombre de membres du Conseil se sont exprimés en faveur de la tenue d'une séance privée et, afin d'obtenir de plus amples renseignements à propos de la situation dans la région, ils ont décidé de poser des questions aux représentants des parties concernées et intéressées. En conséquence, les représentants de l'Espagne, du Maroc et de l'Algérie ont, aux termes d'une décision du Conseil, été invités à participer à la séance privée.

Il s'agit de la première fois qu'une invitation a été adressée à des parties concernées et intéressées à participer à une séance privée. Il s'agit aussi de la première fois, dans la pratique du Conseil, que le procès-verbal d'une séance privée a été rédigé et distribué comme s'il s'agissait du procès-verbal d'une séance publique.

**b) Invitation à présenter des exposés écrits

**3. Invitations refusées

D. — CAS D'ÉTATS NON MEMBRES ET AUTRES INVITATIONS

1. Invitations prévues à l'Article 32 de la Charte

Question	Etat invité	Décision du Conseil
Plainte du Kenya concernant l'acte d'agression de l'Afri- que du Sud contre l'Angola	Angola	1900° séance (1902°-1906° séances)

2. Invitations prévues à l'article 39 du règlement intérieur provisoire

Question	Personnes invitées	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Conseil : invitations adressées
La situation à Chypre	M. Vendat A. Çelik M. Çelik M. Çelik M. Nail Atalay M. Çelik M. Çelik M. Çelik M. Çelik M. Çelik M. Atalay M. Rauf Denktas M. Atalay M. Atalay M. Atalay M. Atalay	S/12094, Doc. off., 31° année, Suppl. avrjuin 1976	1813° séance 1830° séance 1863° séance 1925° séance 1979° séance 2012° séance 2054° séance 2054° séance 2055° séance 2080° séance 2100° séance 2107° séance

Question	Personnes invitées	Documents ayant servi de base à l'invitation	Dévision du Conseil : invitations adressées
La situation à Chypre (suite)	M. Atalay M. Atalay M. Atalay		2179° séance 2230° séance 2257° séance
La situation en Namibie	M. Sam Nujoma	S/11705, ibid., 30° année, Suppl. avr juin 1975	1823° séance
	Le chanoine Burgess Carr	S/11710, ibid.	1827e séance
	M. Abdul S. Minty	S/11712, ibid.	1829° séance
	M. Moses M. Garoeb	S/11943, ibid., 31° année, Suppl. janvmars 1976	1880° séance
	M. Nujoma	S/12205, ibid., Suppl. juillsept. 1976	1956 ^e séance
•	M. Theo-Ben Gurirab	S/12216, ibid., Suppl. octdéc. 1976	1963º séance
	M. Nujoma	S/12794, ibid., 33° année, Suppl. juill sept. 1978	2082° séance
the state of the s	M. Nujoma	S/12866, ibid.	2087° séance
	M. Edem Kodjo	S/12872, ibid.	"
Salar Salar Salar	M. Gurirab	S/12909, ibid., Suppl. octdéc. 1978	2092e séance
	M. Gurirab	S/12952, ibid.	2103° séance
La situation à Timor	M. José Ramos Horta	S/11911, ibid., 30° année, Suppl. oct déc. 1975	1864° séance
	M. Abilio Araujo	Ibid.	
	M. Guilhermo Maria Gonçalves	S/11912, ibid.	· u
	M. Mario Carrascalao	a. Ibid. was a same a the hadron with	
SECTION OF THE SECTION	M. José Martins	Ibid.	<i>9</i>
Maria Maria da Cara da	M. Maria Gonçalves	S/12043, ibid., 31° année, Suppl. avr juin 1976	1908 ^e séance
	M. Carrascalao	- Ibid.	
	M. José Gonçalves	lbid.	ø
	M. Joao Pedro Soares	Ibid.	B .
	M. Horta	S/12045, ibid.	n
	M. Ken Frey	S/12047, ibid.	и
	M. Rex K. M. Syddell	S/12049, ibid.	1909 ^e séance
La situation en Afrique du Sud	M. Thani Mhlambiso	S/12102, ibid., 34° année, Suppl. avr juin 1976	1929° séance
	M. David Sibeko	Ibid.	u
La question de l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	M. Amin Hilny II	\$/12113, ibid., 31° année, Suppl. avr juin 1976	1933 ^e séance
	M. Clovis Maksoud	S/13867, insérée au procès-verbal de la 2204° séance	2204° séance
Plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud	M. O. T. Emvula	S/12154, ibid., 31° année, Suppl. juill sept. 1976	1945° séance
La question de l'Afrique du Sud	M. Mfanafuthi Johnstone Makatini	S/12299, ibid., 32° année, Suppl. janvmars 1977	1988° séance
The second secon	M. Potiako Lebailo	Ibid.	н
	M. Olaf Palme M. Minty	S/12300, <i>ibid</i> .	h
	M. William P. Thompson	S/12304, ibid.	1991° séance
	M. Makatini M. Sibeko	S/12423, ibid., Suppl. octdéc. 1977	2036 ^e séance
	M. Horst Gerhard	S/12429, ibid.	2043° séance
•	M. Elias L. Ntloedibe	S/12432, ibid.	2045° séance
	M. Makatini	S/12480, ibid.	2052° séance
	M. Donald Woods	S/12539, ibid., 33° année, Suppl. janvmars 1978	2056° séance
	M. Makatini	S/12543, ibid.	ti .

Question	Personnes invitées	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Conseil invitations adressée
La question de l'Afrique du Sud	M. Sibeko	Ibid.	"
(suite)	M. Makatini	S/13981, insérée au procès-verbal de la 2225° séance	2225° séance
	M. Henry Isaacs	Ibid.	<i>tt</i>
La situation en Rhodésie du Sud	M. Joshua Nkomo	S/12405, ibid.	2033e séance
	M. Callistus Ndlovu	S/12407, ibid.	2034° séance
•	M. Robert G. Mugabe	S/12585, ibid., 33° année, Suppl. janvmars 1978	2062° séance
	M. Nkomo	Ibid.	n
·	Le chanoine Carr	S/12586, ibid.	2063° séance
·	M. Ndlovu	S/13131, ibid., 34° année, Suppl. janvmars 1979	2119° séance
	M. Ndlovu	S/13180, ibid.	2142° séance
	M. Maksoud	S/13703, ibid., Suppl. octdéc. 1979	2181° séance
	M. Tirivafi J. Kangai	S/13770, insérée au procès-verbal de la 2192° séance	2192° séance
	M. Makatini	S/13771, insérée au procès-verbal de la 2192° séance	"
esake filik i di di di anti di kabupaten kalendari. Manazaria	M. Ndlovu	S/13776, insérée au procès-verbal de la 2195° séance	2195° séance
Plainte de la Zambie	M. George Silundika	S/12601, ibid., 33 ^r année, Suppl. janvmars 1978	2069* séance
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	M. Nujoma	S/12694, ibid., Suppl. avrjuin 1978	2077° séance
	M. Gurirab	S/13178, ibid., 34° année, Suppl. janvmars 1979	2130° séance
	M. Mishake Muyongo	S/13181, ibid.	2132º séance
	M. Makatini	S/13183, ibid.	2133° séance
	M. Sibeko	S/13187, ibid.	2135° séance
	M. Gurirab	S/14025, insérée au procès-verbal de la 2237° séance	2237° séance
	M. Maksoud	S/14026, insérée au procès-verbal de la 2240° séance	2240° séance
Lettres en date des 13 et 15 juin 1979 du représentant permanent du Maroc	M. Madjid Abdallah	S/13406, ibid., 34° année, Suppl. avrjuin 1979	2151° séance
La situation dans les territoires arabes occupés	M. Maksoud	S/13819, insérée au procès-verbal de la 2199 séance	2199° séance
e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	M. Fahd Qawasma	S/13814, insérée au procès-verbal de la 2199 ^e séance	B
	M. Qawasma	S/13942, insérée au procès-verbal de la 2222° séance	2222° séance
	M. Mohammed Milhem	Ibid.	"
	M. Pajeb Attamini	Ibid.	н
	M. Maksoud	S/14305, insérée au procès-verbal de la 2259° séance	2259° séance
	M. Qawasma	S/14304, ibid.	#
	M. Milhem	Ibid.	н
La situation au Moyen-Orient	M. Maksoud	S/13890, insérée au procès-verbal de la 2213° séance	2213° séance
	M. Hammadi Essid	S/13903, insérée au procès-verbal de la 2218 ^e séance	2218º séance
	M. Maksoud	S/14012, insérée au procès-verbal de la 2233° séance	2233º séance

3. Invitations non prévues à l'Article 32 de la Charte ou à l'article 39 du règlement intérieur provisoire

a) Limitées au point de l'ordre du jour

Question	Personnes invitées	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Conseil : invitations adressées
Admission de nouveaux Membres : République du Sud Viet Nam et République démocratique du Viet Nam	Observateurs permanents de la Répu- blique du Sud Viet Nam et la Répu- blique démocratique du Viet Nam		1846° séance
République socialiste du Viet Nam	Observateur permanent de la Répu- blique-socialiste-du-Viet-Nam	S/12229, Doc. off., 31° année, Suppl. octdéc. 1976	1972° séance
Angola	Représentant de la République popu- laire d'Angola	S/12111, ibid., Suppl. avrjuin 1976	1932e séance
	Représentant de la République popu- laire d'Angola	S/12236, ibid., Suppl. octdéc. 1976	1974 ^e séance

b) Non limitées au point de l'ordre du jour

CAS No 2

A sa 1859e séance, le 4 décembre 1975, le Président du Conseil a attiré l'attention des membres du Conseil sur une proposition du représentant de l'Egypte visant à inviter l'organisation de libération de la Palestine à participer à la discussion concernant la situation au Moyen-Orient.

Au cours des consultations officieuses qui ont précédé la séance, les représentants du Guyana, de l'Iraq, de la Mauritanie, de la République-Unie du Cameroun et de la République-Unie de Tanzanie avaient formulé une telle proposition. Ils avaient également prié le Président d'indiquer que leur proposition n'était pas présentée aux termes des articles 37 ou 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil mais que, si elle devait être adoptée par le Conseil, l'invitation à l'OLP à participer à la discussion conférerait à cette dernière les mêmes droits de participation que ceux accordés à un Etat Membre invité à prendre part au débat en vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire⁴.

Au cours du large débat de procédure qui a précédé le vote⁵, les Etats-Unis, la France, l'Italie, le Japon, l'Iraq, la RSS de Biélorussie, le Royaume-Uni et l'URSS ont exposé leurs vues. Le Costa Rica a fait une déclaration à la suite du vote.

Les membres du Conseil partisans d'une invitation à l'OLP ont insisté sur le rôle tout à fait particulier joué par cette organisation, tel qu'il avait été reconnu par les Nations Unies, ainsi que sur la nécessité de reconnaître son statut international en lui adressant une

invitation à participer aux délibérations du Conseil. Ils ont fait remarquer que le règlement intérieur provisoire n'avait pas prévu ou tenu compte de la participation d'une partie autre que celle d'un Etat Membre de l'Organisation (art. 37) ou que celle d'un membre du Secrétariat ou de "toute personne" (art. 39). Selon ces membres, l'OLP devrait pouvoir participer aux délibérations du Conseil sans qu'il soit nécessaire d'invoquer un article particulier.

Les pays qui se sont abstenus lors du vote ont soutenu pour leur part qu'une invitation ne pouvait être adressée que sur la base de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil. Ils ont souligné que l'ONU était une organisation d'Etats souverains et que l'OLP n'était pas un tel Etat.

Les membres du Conseil hostiles à l'envoi d'une invitation ont fait valoir que les dispositions pertinentes de la Charte et les articles du règlement intérieur provisoire excluaient sans conteste la démarche envisagée dans ce cas, qui constituerait une dérogation inutile à la pratique établie du Conseil.

La proposition des représentants de l'Egypte, du Guyana, de l'Iraq, de la Mauritanie, de la République-Unie du Cameroun et de la République-Unie de Tanzanie visant à inviter l'OLP à la table du Conseil a été adoptée par 9 voix contre 3, avec 3 abstentions⁶.

A toutes les réunions ultérieures, l'OLP a été invitée à participer aux délibérations sur les questions concernant le Moyen-Orient, conformément à la décision initiale.

Les votes et les circonstances dans lesquelles ils sont intervenus sont indiqués au tableau ci-après.

^{4 1859°} séance: Président, par. 6. Pour la proposition égyptienne, voir S/11893, Doc. off., 30° année, Suppl. oct.-déc. 1975.
5 1859° séance, par. 7 à 77.

⁶ 1859^e séance, par. 78. Le Costa Rica, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont voté contre le projet de résolution et la France, l'Italie et le Japon se sont abstenus.

Votes relatifs à l'invitation adressée à l'Organisation de libération de la Palestine

	Séance		Vote	
		Pour	Contre	Abstentions
La situation au Moyen-Orient	1859e	9	3	3
	1933°	10	1	4
	2071°	10	1	4
	2086e	10	1	4
	2113*	10	1	4
	2146°	10	1	4 -
	2164°	10	1	4
	2180°	10	1	4
	2213e	10	1	4
	2233°	10	1	4
	2245°	10	1	4
Le problème du Moyen-Orient y compris la question palestinienne	1870°	11	1	3
Demande du Pakistan et de la République arabe libyenne tendant à ce que le Conseil de sécurité examine la situation résultant des événements survenus dans les territoires arabes occupés	1893°	11		3
La situation dans les territoires arabes occupés	1916°	11	1	3
	1966°	ii	î	3
	2123°	10	î	4
	2156°	10	٠î	á
	2199°	10	î	4
	2221e	10	i	4
	2222e	10	i	4
	2226°	10	1	4
	2259e	10	1	4
	metarit s	10		-
La question de l'exercice des droits inaliénables	1924e	11	1	3
du peuple palestinien	2041e	10	ī	4
C - T - Empression	2155e	íŏ	i	4
	2204°	10	1	4

Invitations non prévues à l'Article 32 de la Charte ou à l'article 39 du règlement intérieur provisoire, limitées au point de l'ordre du jour

Question	Invitation	Documents ayant serví de base à l'invitation	Décision du Conseil
La situation au Moyen-Orient	OLP	S/11893, Doc. off., 30° année, Suppl. octdéc. 1975	1859 ^e séance (1860 ^e -1862 ^e séances)
	OLP		1993° séance (1995° et 1997° séances)
	OLP	S/12608, ibid., 33° année, Suppl. janv mars 1978	
•	OLP	S/12851, ibid., Suppl. juillsept. 1978	2086 ^e séance
	OLP	S/13048, ibid., 34° année, Suppl. janv mars 1979	2113e séance
	OLP	S/13368, ibid., Suppl. avrjuin 1979	2146° séance (2147°-2149° séances)
	OLP	S/13521	2164° séance (2165° séance)
	OLP	S/13696	2180° séance
	OLP	S/13889	2213° séance (2214°-2218° séances)
	OLP	S/14013	2233° séance (2234°-2236°, 2238°, 2239°, 2241° et 2242° séances)
	OLP	S/14109	2245° séance
Le problème du Moyen-Orient y compris la question palestinienne	OLP	S/11889	1870° séance (1871°-1879° séances)

Question	Invitation	Documents ayant servi de base à l'invitation	Décision du Conseil
Demande du Pakistan et de la République arabe libyenne tendant à l'examen de la situation résultant des événements	OLP	S/12017, Doc. off., 31° année, Suppl. janvmars 1976	1893° séance (1994°-1995° séances)
survenus dans les territoires arabes occupés			en e
La situation dans les territoires arabes occupés	OLP	S/12066, ibid., Suppl. avrjuin 1976	1916" séance (1917°-1922° séances)
	OLP	S/12220, ibid., Suppl. octdéc. 1976	1966° séance (1967°-1969° séances)
	OLP	S/13150, ibid., 34° année, Suppl. janv mars 1979	2123° séance (2124°-2128°, 2131° et 2134° séances)
e de la companya de La companya de la co	OLP	S/13456	2156° séance (2157°-2159° séances)
•	OLP	S/13813	2199° séance (2200°-2203° et 2221° séances)
	OLP	S/13932	
	OLP	S/13950	2222° séance (2223° séance)
	OLP	S/13982	2226° séance
	OLP	S/14303	2259° séance (2260° séance)
Question de l'exercice des droits inalié- nables du peuple palestinien	OLP	14. 14. 14.	1924° séance (1928° et 1933°-1938° séances)
	OLP		2041° séance
	OLP	S/13422, Doc. off., 34° année, Suppl. avr juin 1979	2155° séance (2160°-2163° séances)
	OLP	S/13865	2204° séance (2205°-2208° séances)

**4. Invitations refusées

**Deuxième partie

ÉTUDE DES TERMES ET DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 32 DE LA CHARTE

Troisième partie

PROCÉDURE AYANT TRAIT À LA PARTICIPATION DE REPRÉSENTANTS INVITÉS

NOTE

La troisième partie concerne la procédure ayant trait à la participation de représentants invités lorsqu'une invitation a été adressée, et elle comprend des renseignements relatifs à la participation d'Etats Membres ainsi que d'Etats non membres de l'ONU.

Durant la période considérée, ni la question de la phase des débats durant laquelle les Etats Membres invités peuvent être entendus (section A), ni la question de la durée de la participation des représentants invités (section B) ne se sont posées. Cependant, la pratique selon laquelle le Président, lorsque l'examen d'une question s'étend sur plusieurs séances consécutives, renouvelle l'invitation à chaque séance immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour a été en général maintenue⁷.

Pendant la période considérée, il n'y a eu aucun cas comportant des limitations de procédure imposées au

⁷ Voir les tableaux C.1, a, note infrapaginale b, dans la première partie, et C.2, a, note infrapaginale b, aussi dans la première partie.

cours de la participation aux débats du Conseil aux représentants invités. Toutefois, dans trois cas relatifs à l'examen de l'admission de nouveaux Membres, les invitations ont été adressées aux représentants des Etats sollicitant l'admission en leur priant de présenter le point de vue de leurs gouvernements⁸. La première décision relative à l'invitation adressée au représentant de l'OLP a été précédée d'un large débat de procédure concernant à la fois l'opportunité d'émettre une telle invitation quant à son principe même et la question de savoir si une invitation limitée aux termes de l'article 39 du règlement intérieur provisoire ne serait pas plus appropriée aux circonstances et plus conforme aux dispositions de la Charte⁹.

Au cours de la période considérée, aucune question concernant les limitations liées aux aspects des tra-

⁹ Voir les éléments figurant à la section D.3, b, cas nº 2, dans la première partie, relatifs à l'invitation à l'OLP.

⁸ Voir le tableau D.3, a, dans la première partie pour les cas de la République du Sud Viet Nam et de la République démocratique du Viet Nam, de la République socialiste du Viet Nam et de la République populaire d'Angola.

vaux du Conseil à propos desquels il n'a pas été jugé approprié que les représentants invités participent aux débats ne s'est posée (section D).

**A. — PHASE DES DÉBATS DURANT LAQUELLE LES ÉTATS MEMBRES INVITÉS PEUVENT ÊTRE ENTENDUS

- **B. DURÉE DE LA PARTICIPATION
- **C. LIMITATIONS DE PROCÉDURE
- **1. Ordre dans lequel les représentants sont invités à prendre la parole
 - **2. Dépôt de motions d'ordre par des représentants invités

- **3. Dépôt de propositions ou projets de résolution par des représentants invités
- **D. LIMITATIONS TOUCHANT LES QUESTIONS QUE LES REPRÉSENTANTS INVITÉS PEUVENT DISCUTER
 - **1. Adoption de l'ordre du jour
 - **2. Envoi d'invitations
 - **3. Renvoi à une date ultérieure de l'étude d'une question
 - **4. Autres questions
 - **E. CONSÉQUENCES DE L'ENVOI D'INVITATIONS